



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E144780

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/11/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALBI

Siret : 807 846 837 00019

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0083722

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 469750

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 469750

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LAMBOLEZ-CAVAILLES

81 AV GUYNEMER
81600 GAILLAC

Téléphone : 05 63 57 07 13

Portable : 06 66 39 62 30

Site Internet :

E-mail : secretariat@lccg.fr

Responsabilité légale :

HERNANDEZ PHILIPPE CO-GÉRANT / CAVAILLES PHILIPPE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	14/12/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/10/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	01/12/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	13/10/2020
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	25/10/2023
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.